

Avis voté en plénière du 12 juin 2018

Mieux investir pour la France – Rapport annuel sur l'état de la France en 2018

Déclaration du groupe de l'Agriculture

Le sujet de l'investissement est large et englobe de nombreuses problématiques : distinction entre investissements privés et publics, détermination de la source des financements, ou encore choix des secteurs et domaines prioritaires. Autant de sujets qui sont évoqués dans le texte.

Le groupe de l'agriculture a pu regretter l'absence de traitement des dimensions européenne et internationale mais nous avons partagé les objectifs que doit poursuivre une politique d'investissement : retrouver ou maintenir une croissance capable de conforter la compétitivité et l'attractivité de l'économie française et améliorer le bien-être et les conditions de vie de la population.

La profession agricole a eu l'occasion de dire – notamment lors des récents états généraux de l'alimentation – toute l'importance que peuvent revêtir les investissements pour le secteur de l'agriculture.

Une réelle stratégie d'investissement de l'État en faveur de la modernisation et de l'innovation dans les exploitations est fondamentale pour l'avenir de nos filières. Il s'agit non seulement d'améliorer la productivité mais aussi d'augmenter les performances environnementales, sanitaires et sociales de nos exploitations.

Travaux de modernisation des bâtiments agricoles, valorisation des effluents, production d'énergies renouvelables, maintien des outils de transformation, robotisation, agroéquipements de précision, innovations variétales, sécurisation de la ressource en eau : tous les domaines doivent être pris en compte pour assurer la multi-performance de l'agriculture française et sa pérennité sur les marchés nationaux, européens et internationaux.

Il faut donc aussi investir dans la formation initiale et continue ainsi que dans la recherche fondamentale et la recherche appliquée. Il faut simplifier et limiter les coûts liés aux exigences réglementaires pour les projets d'investissements. Il faut communiquer sur l'innovation en agriculture et lever les suspicions qui entravent bien des projets, pourtant générateurs d'emplois.

Or, aujourd'hui, tel qu'il est présenté, le volet agricole du grand plan d'investissement 2018-2022, contient essentiellement des fonds de garanties bancaires. Sur les 5 milliards d'euros annoncés au départ, on ignore encore les montants qui seront consacrés aux investissements matériels. Nous craignons que des enveloppes existantes soient recyclées dans le Grand plan d'investissement, en particulier celles du Plan de compétitivité et d'adaptation des exploitations agricoles (PCEA) créé en 2014. Pour l'instant, ce grand plan d'investissement traduit un manque singulier d'ambition.

Pourtant, ainsi que le souligne l'avis, compte tenu des enjeux économiques, sociaux et environnementaux, il faut renforcer les moyens financiers et humains des plans d'investissement nationaux et européens.

Le groupe de l'agriculture a voté l'avis.